

Type de contrat : Prélèvements restauration et hébergement scolaire / sorties / voyages

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le lycée Saint-Cricq à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du lycée Saint-Cricq.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ;
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE	
Nom, prénom :	<input style="width: 85%;" type="text"/>
Adresse :	<input style="width: 90%;" type="text"/>
Code postal :	<input style="width: 60%;" type="text"/>
Ville :	<input style="width: 80%;" type="text"/>

DESIGNATION DU CREANCIER
LYCEE SAINT-CRICQ 4 bis, avenue des Etats Unis
CS 21516 64015 PAU CEDEX

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA
FR57ZZZ424232

Nom de l'élève

Prénom de l'élève

Désignation du compte à débiter	
IBAN :	<input style="width: 15%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 15%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 15%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 15%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 15%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 15%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 15%; height: 20px;" type="text"/>
BIC :	<input style="width: 15%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 15%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 15%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 15%; height: 20px;" type="text"/>

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

MERCI DE JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (en format IBAN/BIC)

Rappel : En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le lycée Saint-Cricq. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différent directement avec le lycée Saint-Cricq.